

OBJET

Subvention d'Equilibre
Budget Annexe
« Régie de Transport »

Année 2016

N°22/04/16

Service Financier

NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN EXERCICE

29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 15/04/2016

Reçu en préfecture le 15/04/2016

Dimensio

ID : 059-215903659-20160412-220416-DE

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2016

L'an deux mil seize le 12 avril à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de LOUVROIL, convoqué le 6 avril 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Annick MATTIGHELLO, Maire de la Commune, à la suite de la Convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

ETAIENT PRESENTS : MM. MATTIGHELLO Annick, VILTART Patrick, KACIMI Fatiha, DEVORSINE Serge, MERIAUX Sabine, ASCONE Giuseppe, AUQUIERT Joëlle, PIERARD Mariam, PIERARD Léone, FONTAINE Annie, SIMON Jean-Louis, LIBIER Marie Paule, THIEMPONT Jacques, LIBERT Jean Claude, ZAHAFI Hafida, BOUTAOUS Fabienne, VERWAERDE Laurent, VASAMULIET Hugues, CAPELLE Valérie, DESPEGHEL Daniel.

Monsieur El HADANI Mustapha a donné procuration à Madame AUQUIERT Joëlle
Madame MENAGE Régine a donné procuration à Madame MERIAUX Sabine
Monsieur REKBI Ali a donné procuration à Madame KACIMI Fatiha
Monsieur DUBOIS Jean Louis a donné procuration à Monsieur SIMON Jean Louis
Madame CORNUT Micheline a donné procuration à Monsieur DESPEGHEL Daniel

Absents : CONVENANCE Jean Luc, GILLOTEAU Sergine, MEUNIER Richard, DURANT Sullivan

Formant la majorité des membres en exercice

SECRETAIRE DE SEANCE : AUQUIERT Joëlle

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal,

Par délibération du 5 juin 1978, les membres du Conseil Municipal ont décidé de créer une régie pour le transport scolaire.

En date du 22 octobre 1990, la Direction Départementale Equipement –Nord a demandé à la Ville de Louvroil de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur :


- de constituer une régie à autonomie financière,
- et, de créer un budget annexe.

La Ville de Louvroil a donc demandé, auprès de la Sous Préfecture d'Avesnes/Helpes, en date du 24 mars 1992, l'autorisation de créer un budget annexe à autonomie financière.

Par décision du 7 juillet 1992, la Préfecture du Nord a autorisé l'ouverture d'un budget annexe pour la régie de transport scolaire.

En conséquence, il vous est proposé d'inscrire au Budget Primitif 2016, au titre de la subvention d'équilibre allouée à la Régie de Transport Scolaire, **un crédit de 99 300,00 €.**

Le Conseil Municipal
Où l'exposé repris ci dessus,
Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 15/04/2016
Reçu en préfecture le 15/04/2016
Affiché le 
ID : 059-215903659-20160412-220416-DE

Accepte à 23 voix pour et 2 abstentions d'inscrire au Budget Primitif 2016, au titre de la subvention d'équilibre allouée à la Régie de Transport Scolaire, un crédit de 99 300,00 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Fait en séance, le 12 avril 2016
Ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
LE MAIRE,
Annick MATTIGHELLO

